

**BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL**

Séance du 15 mars 2023 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 9 mars 2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

**Délibération N° 1 : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat : Projet LIFE – Entreprise et biodiversité**

*Étaient présents*

M. BRUYAS Lucien	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. MARION Philippe	Délégué du Département du Rhône
Mme PEYSSELON Valérie	Déléguée du Département de la Loire
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguée de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey - Président

*Ont donné pouvoir :*

Mme BONNET-FERRAND Virginie	À M. ZILLIOX Charles
Mme BRUNON Martine	À M. CHAMPANHET Bernard
M. CINIÉRI Dino	À M. THOMAS Luc
Mme DEHAN Nathalie	À Mme ROBIN Christine
Mme FAVRE-BAC Lisa	À M. POLETTI Jean-Louis
M. GONON Christophe	À M. BRUYAS Lucien
Mme MAZOYER Martine	À M. PORCHEROT Jean-Philippe

*Étaient absents :*

Mme CALACIURA Stéphanie	Déléguée du Département de la Loire
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguée de Saint-Étienne Métropole
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
M. MANDON Emmanuel	Délégué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. MASSARDIER Alexandre	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme SEMACHE Nadia	Déléguée du Département de la Loire

*Assistaient également à la réunion :*

M. Michel FOREST	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable Pôle Moyens Généraux



**BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL**

Séance du 15 mars 2023 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 9 mars 2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

**Délibération N° 2 : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat : Réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt France 2030 "Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives favorisant la structuration d'écosystèmes locaux"**

*Étaient présents*

M. BRUYAS Lucien	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. MARION Philippe	Délégué du Département du Rhône
Mme PEYSSELON Valérie	Déléguée du Département de la Loire
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguée de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey - Président

*Ont donné pouvoir :*

Mme BONNET-FERRAND Virginie	À M. ZILLIOX Charles
Mme BRUNON Martine	À M. CHAMPANHET Bernard
M. CINIÉRI Dino	À M. THOMAS Luc
Mme DEHAN Nathalie	À Mme ROBIN Christine
Mme FAVRE-BAC Lisa	À M. POLETTI Jean-Louis
M. GONON Christophe	À M. BRUYAS Lucien
Mme MAZOYER Martine	À M. PORCHEROT Jean-Philippe

*Étaient absents :*

Mme CALACIURA Stéphanie	Déléguée du Département de la Loire
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguée de Saint-Étienne Métropole
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
M. MANDON Emmanuel	Délégué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. MASSARDIER Alexandre	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme SEMACHE Nadia	Déléguée du Département de la Loire

*Assistaient également à la réunion :*

M. Michel FOREST	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable Pôle Moyens Généraux

**Objet : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat : Réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt France 2030 "Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives favorisant la structuration d'écosystèmes locaux"**

Un appel à manifestation d'intérêt, doté au total de 46,8 M€ vise à soutenir l'émergence d'initiatives mutualisées permettant la structuration d'un écosystème territorial des industries culturelles et créatives (de type pôle, cluster ou hub d'entreprises). Ce dispositif ambitieux lancé par l'État dans le cadre de France 2030 est confié à la Banque des Territoires pour sa mise en œuvre opérationnelle.

Il se décline en 2 phases :

- La première phase de cette action dotée de 1,8 M€ (100 000 €/ lauréat sur un an maximum) doit permettre de mieux identifier les dynamiques territoriales en cours, et d'apporter un appui à la structuration d'un pôle territorial d'industries culturelles et créatives, via le financement d'ingénierie de projet (frais de personnel, prestations externes, frais généraux).
- La deuxième phase (candidatures ouvertes à partir du printemps 2024), dotée de 2M€ à 4M€ par projet pour un budget de fonctionnement et d'investissement de 4 millions d'euros à minima durant 5 ans (soit 20M€). Elle soutiendra le déploiement des projets de pôles les plus ambitieux et les mieux structurés (lauréats ou non de la phase 1). Une attention particulière sera portée aux initiatives issues des secteurs des métiers d'art, du design et de la création de mode, ainsi qu'aux technologies du son et de l'image. Sont néanmoins éligibles les projets issus de tous les secteurs des industries culturelles et créatives.

Cet AMI s'adresse à des projets qui cherchent à bâtir ou à consolider la structuration de pôles organisés autour d'entreprises culturelles innovantes, de lieux culturels de diffusion, d'associations, d'établissements de formation et de recherche, et de collectivités territoriales.

Afin de consolider l'expérience des Nouveaux Ateliers du Dorlay (association dont le Parc est membre) et de la développer sur d'autres territoires textiles du Dorlay, il est proposé que le Parc réponde à cet AMI.

S'appuyant sur les Nouveaux Ateliers du Dorlay dans l'optique de diffuser ce modèle sur le Pilat, le Parc se positionnerait en chef de file d'un consortium. Ce dernier serait constitué des projets textiles déjà initiés dans la vallée du Dorlay (Nouveaux Ateliers du Dorlay), à Saint-Julien-Molin-Molette (Tiers-lieu autour des matériels textiles anciens), à Jonzieux (valorisation de la passementerie Jacquard) et les villes-portes en lien avec la thématique (Saint-Étienne, Saint-Chamond, Saint-Jean-Bonnefonds, Vienne, Annonay...).

La thématique retenue porterait sur une démarche innovante de production artisanale s'appuyant sur les ressources territoriales en termes de savoir-faire, de matériels spécifiques, de matières premières,... avec des modes de consommation s'adressant au plus grand nombre et dans des logiques d'économie circulaire et locale. Un point particulier serait porté sur les échanges transnationaux en s'appuyant sur la dynamique initiée dans le cadre de la démarche européenne Human Cities SMOTIES<sup>1</sup> portée par la Cité du Design.

Si le Parc est retenu pour cet AMI, des précisions sur les contours de la candidature et sur ce dossier seront portées à la connaissance des élus du Bureau, au fur et à mesure de l'avancée du projet.

\*\*\*\*\*

<sup>1</sup> Human Cities est une plateforme d'échange interdisciplinaire, fondée en 2006, qui examine l'habitabilité des espaces publics en utilisant le design participatif. Le projet « Human Cities – Creative works with small and remote places » (SMOTIES) applique cette approche à dix territoires périphériques, dépositaires d'une culture matérielle et immatérielle qui risque d'être sous-évaluée, non transmise, et donc perdue. Les partenaires sont des institutions publiques, des agences de design (dont la Cité du Design de St Etienne), des associations nationales, des centres de recherche situés dans dix villes européennes : Milan (Italie), Reykjavik (Islande), Ermopouli (Grèce), Funchal (Portugal), Saint-Étienne (France), Graz (Autriche), Ljubljana (Slovénie), Tallinn (Estonie), Cieszyn (Pologne) et Londres (Royaume-

Le Bureau après en avoir délibéré à l'unanimité :

- émet un avis favorable sur ce projet et sur l'opportunité de répondre à cet appel à manifestation d'intérêt.
- autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires pour solliciter les subventions correspondantes et à signer tous documents y afférents.

.....

Pour extrait certifié conforme  
le 15 mars 2023

Le Président,

**Charles ZILLIOX**

**BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL**

Séance du 15 mars 2023 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 9 mars 2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

**Délibération N° 3 : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat : Animation, gestion et évaluation du Contrat vert et bleu 2019-2023**

*Étaient présents*

M. BRUYAS Lucien	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. MARION Philippe	Délégué du Département du Rhône
Mme PEYSSELO Valérie	Déléguée du Département de la Loire
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguée de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey - Président

*Ont donné pouvoir :*

Mme BONNET-FERRAND Virginie	À M. ZILLIOX Charles
Mme BRUNON Martine	À M. CHAMPANHET Bernard
M. CINIÉRI Dino	À M. THOMAS Luc
Mme DEHAN Nathalie	À Mme ROBIN Christine
Mme FAVRE-BAC Lisa	À M. POLETTI Jean-Louis
M. GONON Christophe	À M. BRUYAS Lucien
Mme MAZOYER Martine	À M. PORCHEROT Jean-Philippe

*Étaient absents :*

Mme CALACIURA Stéphanie	Déléguée du Département de la Loire
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguée de Saint-Étienne Métropole
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
M. MANDON Emmanuel	Délégué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. MASSARDIER Alexandre	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme SEMACHE Nadia	Déléguée du Département de la Loire

*Assistaient également à la réunion :*

M. Michel FOREST	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable Pôle Moyens Généraux

**Objet : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat : Animation, gestion et évaluation du Contrat vert et bleu 2019-2023**

Le Contrat Vert et Bleu (CVB) Grand Pilat réunit 27 structures autour de 42 projets en faveur de la connaissance, la reconquête et la préservation de la trame verte et bleue. Le Parc du Pilat pilote ce programme, aussi bien au niveau technique qu'au niveau financier. La dernière année de demande de financements est 2023. La réalisation des actions se poursuivra jusqu'en 2025. À cette échéance, il sera donc possible de procéder au bilan évaluatif du contrat.

Pour leur mise en œuvre les actions peuvent bénéficier de fonds régionaux ou de fonds européens FEDER. Les règles de la programmation du FEDER 2021-2027 viennent d'être diffusées. De même, la plateforme de dépôt de dossiers de demande de subvention FEDER vient juste d'être ouverte. Ce retard explique que la présente demande de subvention n'ait pu être déposée avant, bien qu'elle puisse concerner des dépenses engagés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Néanmoins, les règles du FEDER autorisent la prise en compte de cette antériorité.

Cette demande de financements permettra la réalisation des actions suivantes :

- Suivi global du CVB dont le suivi technique des actions, le suivi financier et l'accompagnement aux derniers dépôts de demande de subvention ainsi que l'organisation des instances de suivi et de gouvernance du contrat (COTECH/COPI),
- La finalisation du CVB qui comprend la synthèse technique des réalisations, la récupération des données auprès des maîtres d'ouvrage, la synthétisation des données par communautés de communes afin que celles-ci puissent être utilisées lors de la construction des futurs PLUi., l'organisation de journées « temps forts » permettant de restituer les actions réalisées (4 temps sont prévus) et la saisie de l'ensemble des informations sur la plateforme cartographique conçue au démarrage du CVB.
- L'évaluation : un appel d'offre sera lancé pour recruter un prestataire en charge de l'évaluation du CVB (2023), un suivi et soutien technique à cette évaluation réalisée par un prestataire (2024-2025) et l'élaboration de la synthèse financière du contrat.

Le montant total prévisionnel de l'opération s'élève à 256 003 € TTC et comprend :

- Animation et suivi du dispositif (mi-temps sur 2022, 2023, 2024 et 1/4 sur 2025) soit 104 004 €
- Appui technique du chargé de mission biodiversité-TVb (mi-temps sur 2024 et 1/4 sur 2025) soit 44 562 €
- Suivi financier et administratif (1/5 sur 2022 et 2023 et 1/6 sur 2024) soit 33 228 €
- Prestation : dispositif d'évaluation et impression plaquettes pour 46 940 €
- 15% coûts indirects soit 27 269 €

La subvention sollicitée auprès de l'Union Européenne, dans le cadre du programme FEDER en Auvergne-Rhône-Alpes 2021-2027, s'élève à 256 003 €.

\*\*\*\*\*

Le Bureau après en avoir délibéré à l'unanimité :

- émet un avis favorable sur ce projet et sur son plan de financement
- autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires pour solliciter la subvention correspondante.

.....

Pour extrait certifié conforme  
le 15 mars 2023

Le Président,

**Charles ZILLIOX**

**BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL**

Séance du 15 mars 2023 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 9 mars 2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

**Délibération N° 4 : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat : Animation du PAEC Pilat 2023-2027**

*Étaient présents*

M. BRUYAS Lucien	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. MARION Philippe	Délégué du Département du Rhône
Mme PEYSSELO Valérie	Déléguée du Département de la Loire
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguée de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey - Président

*Ont donné pouvoir :*

Mme BONNET-FERRAND Virginie	À M. ZILLIOX Charles
Mme BRUNON Martine	À M. CHAMPANHET Bernard
M. CINIÉRI Dino	À M. THOMAS Luc
Mme DEHAN Nathalie	À Mme ROBIN Christine
Mme FAVRE-BAC Lisa	À M. POLETTI Jean-Louis
M. GONON Christophe	À M. BRUYAS Lucien
Mme MAZOYER Martine	À M. PORCHEROT Jean-Philippe

*Étaient absents :*

Mme CALACIURA Stéphanie	Déléguée du Département de la Loire
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguée de Saint-Étienne Métropole
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
M. MANDON Emmanuel	Délégué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. MASSARDIER Alexandre	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme SEMACHE Nadia	Déléguée du Département de la Loire

*Assistaient également à la réunion :*

M. Michel FOREST	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable Pôle Moyens Généraux

**Objet : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat : Animation du PAEC Pilat 2023-2027**

À l'automne 2022, le Parc du Pilat a déposé une candidature auprès de l'État pour l'animation et la mise en œuvre d'un Projet Agro-Écologique et Climatique (PAEC) pour la période 2023-2027. Une commission de sélection des projets à l'échelle régionale s'est tenue en décembre 2022. Le projet du Pilat a été sélectionné mais pour un soutien de l'État très inférieur à celui sollicité.

Pour la mise en œuvre du projet sur le périmètre des aires d'alimentation de captage en eau potable, le budget nécessaire est estimé à 10 039 € pour les 24 prochains mois. Cela représente le salaire de la chargée de mission, les frais professionnels engagés, ainsi qu'une prestation de formation auprès des agriculteurs.

Le plan de financement proposé est le suivant :

- Autofinancement - 30 % : 3 012 €

- AERMC - 70 % : 7 027 €

\*\*\*\*\*

Le Bureau après en avoir délibéré à l'unanimité :

- émet un avis favorable sur ce projet et sur son plan de financement
- autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires pour solliciter la subvention correspondante.

.....

Pour extrait certifié conforme  
le 15 mars 2023

Le Président,

**Charles ZILLIOX**

**BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL**

Séance du 15 mars 2023 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 9 mars 2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

**Délibération N° 5 : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat :  
Renouvellement de signalétique et acquisition de matériel pour l'exercice des missions de l'équipe d'entretien  
de la nature**

*Étaient présents*

M. BRUYAS Lucien	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. MARION Philippe	Délégué du Département du Rhône
Mme PEYSSELON Valérie	Déléguée du Département de la Loire
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguée de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey - Président

*Ont donné pouvoir :*

Mme BONNET-FERRAND Virginie	À M. ZILLIOX Charles
Mme BRUNON Martine	À M. CHAMPANHET Bernard
M. CINIÉRI Dino	À M. THOMAS Luc
Mme DEHAN Nathalie	À Mme ROBIN Christine
Mme FAVRE-BAC Lisa	À M. POLETTI Jean-Louis
M. GONON Christophe	À M. BRUYAS Lucien
Mme MAZOYER Martine	À M. PORCHEROT Jean-Philippe

*Étaient absents :*

Mme CALACIURA Stéphanie	Déléguée du Département de la Loire
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguée de Saint-Étienne Métropole
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
M. MANDON Emmanuel	Délégué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. MASSARDIER Alexandre	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme SEMACHE Nadia	Déléguée du Département de la Loire

*Assistaient également à la réunion :*

M. Michel FOREST	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable Pôle Moyens Généraux

**Objet : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat : Renouvellement de signalétique et acquisition de matériel pour l'exercice des missions de l'équipe d'entretien de la nature**

Le Parc coordonne la signalétique d'information et d'animation en partenariat avec les Communes et Intercommunalités notamment. Ainsi plusieurs panneaux Relais Information Service (R.I.S) sont présents sur le territoire. Ces panneaux R.I.S. ont pour but d'accueillir les visiteurs et de les informer des services qu'ils peuvent attendre du territoire du parc, ainsi que des curiosités qu'ils peuvent découvrir, ils servent également de point de départ de circuits de randonnée. Le Parc assure la pose et la maintenance de ces RIS. La carte touristique du Parc ayant été refaite ainsi que la charte graphique de ce type de panneaux, il convient de tous les remplacer progressivement. La signalétique directionnelle sentier prend ensuite le relais pour guider les randonneurs en leur donnant le code de balisage du sentier. Les balises le long des sentiers du Parc et des communes qui guident les randonneurs doivent aussi être renouvelés.

A ce jour, il est donc nécessaire de renouveler progressivement 29 panneaux d'information et 150 ensembles (poteaux + panneaux directionnels) sur les 1000 existants actuellement de signalétique directionnelle.

Pour mettre en place et entretenir ce mobilier, l'équipe d'entretien de la nature a besoin de matériel qui répond aux nouvelles exigences en matière de sécurité et de respect de l'environnement.

Le nouveau matériel à acquérir se compose essentiellement de tronçonneuses, débroussailleuses, d'un karcher, d'un compresseur, d'une scie à onglet, pour entretenir le jardin de la maison du Parc, les sentiers de randonnée et le mobilier en place.

Le montant total de cette opération d'investissement est de 30 000 € HT.

Le plan de financement proposé est le suivant :

- Région Auvergne-Rhône-Alpes (future convention) : 24 000 € HT
- Autofinancement : 6 000 € HT

\*\*\*\*\*

Le Bureau après en avoir délibéré à l'unanimité :

- émet un avis favorable sur ce projet et sur son plan de financement
- autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires pour solliciter la subvention correspondante.

.....

Pour extrait certifié conforme  
le 15 mars 2023

Le Président,

**Charles ZILLIOX**

**BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL**

Séance du 15 mars 2023 à 18h00

Date d'envoi de la convocation : le 9 mars 2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

**Délibération N°6 : Convention relative à la mise en place des contrôles dans le cadre des paiements pour services environnementaux**

*Étaient présents*

M. BRUYAS Lucien	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
M. MARION Philippe	Délégué du Département du Rhône
Mme PEYSSELON Valérie	Déléguée du Département de la Loire
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguée de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. THOMAS Luc	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey - Président

*Ont donné pouvoir :*

Mme BONNET-FERRAND Virginie	À M. ZILLIOX Charles
Mme BRUNON Martine	À M. CHAMPANHET Bernard
M. CINIERI Dino	À M. THOMAS Luc
Mme DEHAN Nathalie	À Mme ROBIN Christine
Mme FAVRE-BAC Lisa	À M. POLETTI Jean-Louis
M. GONON Christophe	À M. BRUYAS Lucien
Mme MAZOYER Martine	À M. PORCHEROT Jean-Philippe

*Étaient absents :*

Mme CALACIURA Stéphanie	Déléguée du Département de la Loire
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguée de Saint-Étienne Métropole
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de La Ricamarie
M. MANDON Emmanuel	Délégué de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. MASSARDIER Alexandre	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme SEMACHE Nadia	Déléguée du Département de la Loire

*Assistaient également à la réunion :*

M. Michel FOREST	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable Pôle Moyens Généraux

**Objet : Convention relative à la mise en place des contrôles dans le cadre des paiements pour services environnementaux**

Le Parc du Pilat, le SIMA Coise et l'EPAGE Loire Lignon ont déposé auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne un projet de Paiements pour services environnementaux (PSE) sur leurs territoires de compétences respectifs.

La mise en œuvre des PSE prévoit la réalisation de contrôles des dossiers des agriculteurs engagés. Le mode de réalisation est laissé au libre choix de la structure porteuse (en interne par un service différent du service instructeur des dossiers PSE, par un organisme extérieur...). Le nombre minimum de dossiers contrôlés doit atteindre, annuellement, 2% du total des dossiers.

Aussi, le Parc du Pilat, le SIMA Coise et l'EPAGE Loire Lignon proposent, dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets de PSE respectifs, d'effectuer des contrôles « croisés » des dossiers des agriculteurs de leurs territoires. Ainsi, un agent du Parc du Pilat et un agent de l'EPAGE Loire Lignon réaliseront les contrôles relatifs aux dossiers du territoire du SIMA Coise, respectivement une moitié des contrôles, et un agent du SIMA Coise réalisera les contrôles relatifs aux dossiers du territoire du Parc du Pilat et du territoire d'EPAGE Loire Lignon. Une convention entre les différentes parties permet de définir les modalités précises de ces contrôles.

\*\*\*\*\*

Le Bureau après en avoir délibéré à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Président à signer la convention relative à la mise en place des contrôles dans le cadre des paiements pour services environnementaux.

.....

Pour extrait certifié conforme  
le 15 mars 2023

Le Président,

**Charles ZILLIOX**